

**Contacts pédagogique, administratif  
et handicap**

05 49 61 20 66

[contact@ifrbpoitoucharentes.fr](mailto:contact@ifrbpoitoucharentes.fr)

**Durée**

3 jours  
21:00 heures

**Tarif**

660.00 € HT soit 792.00 € TTC par  
participant

**Public**

Responsable technique de l'entreprise de  
Bâtiment.

**Pré-requis**

Exercer un métier dans le Bâtiment.

**Modalité et moyens pédagogiques**

Formation en présentiel.  
Le suivi de l'exécution de l'action de  
formation se fera au moyen de feuilles  
d'émargement, co-signées par le stagiaire et  
l'intervenant.  
Animation interactive favorisant les  
échanges (exercices, études de cas...).  
Diaporama interactif permettant de guider  
les participants à travers tous les thèmes  
de l'amélioration énergétique d'un  
bâtiment.  
Salle de formation équipée.

**Profil de l'intervenant**

Formateur agréé, expérimenté, formé pour  
animer le module FEEBAT RENOVE.

**Informations complémentaires**

Les participants sont invités à se munir  
d'une clé USB.

Le contrôle individuel de connaissances  
théoriques de chaque responsable  
technique proposé en fin de 3<sup>ème</sup> journée  
est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015  
(cf. arrêté du 19 décembre 2014  
définissant les cahiers des charges des  
formations relatives à l'efficacité  
énergétique et à l'installation  
d'équipements de production d'énergie  
utilisant une source d'énergie renouvelable,  
paru au J.O du 26 décembre 2014).



**Objectif professionnel**

Devenir responsable technique en rénovation énergétique des logements

**Objectifs opérationnels et évaluables de développement des  
compétences**

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

Décrire les avantages du dispositif de l'éco-conditionnalité des aides publiques et  
la mention RGE

Enumérer les principales technologies clés et les différentes solutions  
d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment

Appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant le  
contenu de l'évaluation énergétique

Expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur et l'accompagner pour  
pérenniser la performance et assurer le bon usage

**Contenu**

**Enjeux et contexte du nouveau module RENOVE dans le cadre du dispositif de  
l'éco-conditionnalité des aides publiques et de la mention RGE**

- Le contexte du PREH et les enjeux énergétiques et climatiques
- Le contexte réglementaire
- Les aides financières
- Le fonctionnement thermique et énergétique d'un bâtiment
- Les effets négatifs pouvant survenir à la suite d'une rénovation énergétique : une  
non-atteinte du gain énergétique escompté et des désordres sur la structure, la  
qualité de l'air et le confort

**Les principales technologies clés**

- Points clés de la mise en œuvre des solutions au regard de la performance  
énergétique et l'importance de l'autocontrôle
- Désordres d'interfaces entre technologies

**Le projet de rénovation énergétique dans le cadre d'une approche globale :**

- Les intérêts d'une évaluation thermique,
- L'interprétation d'une évaluation énergétique et connaissances des éléments  
sensibles
- Présentation et interprétation d'une évaluation énergétique d'une maison  
individuelle réalisée à l'aide d'un logiciel d'évaluation énergétique
- Les scénarios de rénovation et les bouquets de travaux efficaces énergétiquement
- L'explication du bouquet de travaux retenu et l'accompagnement pour pérenniser  
la performance et en assurer le bon usage

**Critères et modalités d'évaluation**

QCM de validation (24 bonnes réponses minimum exigées / 30 questions).

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les  
apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un  
questionnaire.